

## REUSSITE

- Liaison Ecole/Collège et Collège/Lycée ;
- Construction du parcours d'orientation avec les élèves et leur famille ;
- Citoyenneté à travers la formation des délégués et les actions du CESC.

## EQUITE

- Accueil et repérage des élèves à besoins particuliers ;
- Tutorat des élèves en difficultés ou à besoins particuliers par des surveillants ;
- Prévention de l'absentéisme et du décrochage ;
- Prise en charge des élèves en voie de décrochage.

## SOLIDARITE

- Investissement dans l'accompagnement et le tutorat des nouveaux collègues ;
- Implication dans les groupes de pratiques professionnelles ;
- Mutualisation des outils et de la formation des personnels de surveillance ;
- Développer les partenariats avec parents et autres acteurs externes.

## FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

### Dimension éducative

- Liaison Ecole/Collège et Collège/Lycée  
Explication des attentes
- Production d'une Charte ou d'un Blason par les élèves
- Commission éducative
- Mise en application à chaque instant du RI

### Dimension pédagogique

- Explication du RI à la prérentrée (PP/CPE/Elève)
- Echanges avec les parents et élèves sur le RI et Lisibilité du carnet de liaison
- Rédaction d'une charte ou d'un blason
- Réflexion ou vérification sur la cohérence du RI et/ou réajustement si nécessaire
- Vérification de la cohérence des procédures disciplinaires
- Construction des emplois du temps en direction des élèves essentiellement.

## **LA DIMENSION EDUCATIVE ET PEDAGOGIQUE**

### **DE LA VIE SCOLAIRE DANS LES PROCEDURES DISCIPLINAIRES**

## COLLABORATION AVEC L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- Sensibilisation des enseignants sur les exclusions de cours ;
- Explication des procédures disciplinaires et de la nécessité d'une cohérence des actions ;
- Concertation sur la lisibilité, la pertinence et l'efficacité de l'utilisation efficiente du carnet de liaison ;
- Echanges réguliers sur les cas d'élèves, avec ou sans les parents ;
- Travail d'équipe sur le parcours d'orientation des élèves ;
- Travail d'équipe avec le PP sur la note de vie scolaire en cohérence avec le socle commun ;
- Investissement dans un groupe de travail et de concertation « cellule de veille »
- Mise en œuvre de la commission éducative afin de donner tout son sens à la mesure de responsabilisation et de rendre toute sanction, sa dimension éducative.

*GPP Bassin 2 du 93 - 2011/2012*

## ANIMATION

- Formation des délégués élèves à la citoyenneté et à leur rôle auprès de leurs camarades ;
- Sensibilisation à la solidarité au travers d'actions de responsabilisation auprès d'associations telles que les « Restos du Cœur », le Secours catholique, l'AFEV, etc.
- Organisation et ou animation du « Forum des métiers » ou du « Carrefour des carrières » en relation avec les acteurs du monde du travail, en associant des élèves afin de les responsabiliser et de les amener à construire une image positive et une estime d'eux-mêmes.
- Mise en place et animation de Clubs divers, (théâtres, etc.) et activités diverses visant à faciliter le vivre ensemble, à créer un climat établissement propice à un mieux être et au sentiment d'appartenance à une communauté scolaire.
- Remise de diplôme aux élèves méritants scolairement et sur le plan comportemental